

**SOMMAIRE**

Economie et  
politique agricoles ..... 1

Economie et  
politique foncières ..... 2

Economie et  
politique du  
développement ..... 3

Sociologie rurales et  
sécurité sociale ..... 3

Population rurale ..... 8

Conservation de la  
nature et ressources  
foncières ..... 8

Ressources en eau et  
leur gestion ..... 11

**E – Economie agricole, développement et sociologie rurale**

**E10 – Economie et politique agricoles**

**15054 – Programme communautaire décennal de transformation de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace UEMOA (PCD- TASAN) 2016 – 2025 - :** 2016 : (Ouagadougou), Burkina Faso. - 162p. ; ill. ; tabl. ; biblio. - UEMOA

**Résumé :** Le programme communautaire décennal de transformation de l'agriculture dans la zone UEMOA se veut un cadre de programmation de référence des interventions de l'Union dans le secteur agricole et de la sécurité alimentaire pour dix années (2016-2025). Élaboré de manière inclusive et avec l'appui technique de la FAO, ce programme traduit la volonté des États membres d'engager une transformation durable de l'agriculture pour soutenir la croissance économique et améliorer les revenus des acteurs professionnels ainsi que la sécurité alimentaire de la région.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15054/>

**15063 - L'OMVG, au cœur du développement et de l'intégration régionale.** - OMVG. - Dakar, Sénégal : 2024. - 8p. ill. en coul.

**Résumé :** Dans ce document sur l'OMVG et le projet Énergie ! Découvrez comment cette organisation régionale travaille pour le développement et l'intégration régionale à travers des projets énergétiques importants. L'OMVG réunit quatre pays membres : la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Son rôle principal est de promouvoir le développement intégré des ressources des bassins des fleuves Gambie, Kayanga Gèba et Koliba-Corubal. Cela implique la mise en place de projets visant à améliorer les conditions de vie des populations locales, à développer les infrastructures de base, à favoriser l'accès à l'eau et à l'énergie, ainsi qu'à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles dans ces régions. Le projet Énergie de l'OMVG comprend deux composantes principales : (1) l'interconnexion qui vise à mettre en place un réseau d'interconnexion électrique entre les quatre États membres (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal). L'objectif est de faciliter le partage et le transport de l'électricité à travers la région, renforçant ainsi la coopération énergétique et contribuant à la stabilité du réseau électrique ; (2) l'Aménagement hydroélectrique de Sambangalou (AHES) – communément appelé le barrage de Sambangalou. Cette composante consiste en la construction d'une infrastructure hydroélectrique pour la production d'énergie. L'objectif est d'augmenter la capacité de production d'électricité dans la région, de promouvoir les énergies renouvelables et de répondre aux besoins croissants en énergie des États membres de l'OMVG. En décembre 2023, l'OMVG a achevé la construction et la mise en service d'un réseau d'interconnexion électrique comprenant 1677 km de lignes 225 kV d'une capacité de transport de 800 MW, l'équipement de 36 paires de fibres optiques pour la communication, l'installation de 15 postes électriques de 225 kV, la mise en place de 2 dispatching pour la gestion et le contrôle du réseau.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15063/>

**15065 - Développement du Processus de la Plateforme ILBM - Évolution des lignes directrices par l'amélioration de la gestion participative des bassins lacustres. Masahisa Nakamura ; Walter Rast.** - Shiga university. - Hiratsu, Japon : 2014. - 88p. - couv. ill. en coul. , graph.

**Résumé** : La gestion intégrée des bassins lacustres (« ILBM ») est une approche visant à assurer une gestion durable des lacs et des réservoirs grâce à une amélioration progressive, continue et holistique de la gouvernance des bassins, y compris des efforts soutenus pour l'intégration des responsabilités institutionnelles, des orientations politiques, de la participation des parties prenantes, des connaissances scientifiques et traditionnelles, des possibilités technologiques, et des perspectives et contraintes de financement. En effet, l'objectif principal de ce document est d'informer et de guider le processus en matière d'amélioration de la gouvernance des bassins lacustres, c'est-à-dire l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes, d'activités et d'actions à entreprendre, avec la représentation la plus large possible de la communauté du bassin et la responsabilité la plus complète possible.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15065/>

**15079 - Etudes techniques pour l'aménagement de la plaine inondable de Banamakan-ontongolo dans le cercle - de Yélimané - l'intensification agricole par la maîtrise de l'irrigation dans le Sahel occidental. -**

SAED Sarl. - Bamako, Mali : 2010. - (n.p.)

**Résumé** : La maîtrise de l'irrigation joue un rôle crucial dans le développement agricole et économique de la région du Sahel occidental en offrant des solutions durables pour surmonter les défis liés à l'eau et à la production agricole. En effet, la maîtrise de l'eau pour l'irrigation présente plusieurs avantages pour l'agriculture dans la région du Sahel occidental, tels que l'optimisation de l'utilisation de l'eau ; l'augmentation des rendements agricoles ; la diversification des cultures ; la réduction de la dépendance aux aléas climatiques et l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans le cadre du projet « Intensification agricole par la maîtrise de l'irrigation dans le Sahel occidental », la Société Africaine d'études pour le développement (SAED) contribue à l'aménagement de la plaine inondable de Banamakan-Ontongolo en réalisant des études techniques pour optimiser l'utilisation des ressources hydrauliques et agricoles dans la région. Elle joue un rôle essentiel dans l'aménagement de la plaine inondable de Banamakan-Ontongolo en apportant son expertise technique, sa capacité de conception de solutions adaptées et son engagement à renforcer les capacités des acteurs locaux pour une gestion durable des ressources agricoles et hydrauliques dans la région.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15078/>

**E11 – Economie et politique foncières**

**15059 – Gouvernance responsable des régimes fonciers, Applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.** 2012. - FAO : (Rome), Italie. - 42p. . – FAO ; CSA. - ISBN : 978-92-5-20727-5

**Résumé** : Cette brochure donne un aperçu concis des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Officiellement approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012, le but ultime de ces Directives volontaires est de garantir la sécurité alimentaire pour tous et de promouvoir la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Tout en soutenant les efforts visant à éliminer la faim et la pauvreté, elles visent également à faire en sorte que les populations disposent de moyens de subsistance durables et à assurer la stabilité sociale, la sécurité en matière de logement, le développement rural, la protection de l'environnement, ainsi qu'un développement économique et social durable. Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15059/>

**15060 – Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal.** - Dakar, Sénégal : 2012. - 2p. ; ill. - Comité de la sécurité Alimentaire Mondiale

**Résumé** : Dans le Bassin du fleuve Sénégal, les gouvernements du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie ont investi dans des programmes comprenant des projets d'intensification agricole, d'irrigation, de gestion des forêts naturelles, de plantation d'arbres, ainsi que dans des programmes de conservation des eaux et des sols. Même si des résultats positifs ont été obtenus grâce à ces programmes, les crises persistent avec beaucoup plus d'acuité. Les rapports des études LGAF au Sénégal, au Mali et en Mauritanie, récemment complétés par les études conduites dans le cadre du projet SRB, montrent qu'une gouvernance insuffisante des régimes fonciers peut constituer un obstacle majeur dans la promotion du développement durable dans cette région. La capitalisation des résultats à travers ces supports (document et audiovisuel), vise à contribuer à améliorer la compréhension et la documentation des coutumes et pratiques locales liées à la gouvernance foncière dans le bassin du fleuve Sénégal, mais également, à illustrer les changements apportés au bénéfice de tous, à travers la mise en œuvre du projet « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal »

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15060/>

**Lien film** : <https://www.ipar.sn/Gouvernance-du-foncier-dans-le-Bassin-du-fleuve-Senegal-Les-resultats-du-projet.html>

**E14 – Economie et politique du développement**

**15070 - L'évolution des transports maritimes et en Afrique de l'Ouest et du Centre (1968 - 2018). Sénégal – Dakar, Sénégal. – Harmattan : 2019. - 389p., couv. ill. en coul. - ISBN : 978-2-343-15611-8**

**Résumé :** La décolonisation finie en Afrique, les pays nouvellement indépendants ont créé leurs propres compagnies maritimes. La Cobenam au Bénin, la Comanav au Mali ou la Cotunav en Côte d'Ivoire sont nées. Pour assurer la pérennité de ces compagnies maritimes, les pays africains ont négocié, sous l'égide de la CNUCED (Commission des Nations unies pour le commerce et le développement), une convention de répartition des trafics entre les armements africains, les armements européens et les autres. Les deux premières ont eu droit chacune à 40 %, quant aux deux dernières à 20 % du trafic. Une situation que le libéralisme du transport maritime aura vite fait d'abandonner. Les compagnies africaines nationales n'ont pas tenu le cap sur le long terme. Au fil des années, elles ont toutes disparu. Au final, les accords de répartition de trafic sont tombés. De manière exhaustive, l'auteur revient sur les combats victorieux, les échecs et les compromis menés par les acteurs gouvernementaux et associatifs en Afrique. Il étudie également le fonctionnement des organismes africains du secteur des transports maritimes, les difficultés qu'ils rencontrent, les défis qu'ils ont permis de relever et les perspectives qui s'ouvrent aux pays africains dans un secteur en pleine mutation.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15070/>

**15077 – Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance. - Setym International : Montréal, Québec/Canada : 2012. - 222p., ill., photos**

**Résumé :** à travers ce manuel du participant, l'auteur donne des détails approfondis sur le concept de la gestion axée sur les résultats (GAR) qui consiste à accorder la priorité aux résultats en mettant ce principe en pratique dans les aspects de la gestion des projets. En effet, les organisations performantes ont une vision claire de leur raison d'être et de leurs objectifs et elles savent dans quelle mesure elles réussissent à les atteindre.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15077/>

**E50 – Sociologie rurale et sécurité sociale**

**15035 – Evaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des maladies Tropicales Négligées (MTN) et l'actualisation des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE. Rapport Mauritanie. - October 2016 : Dakar/Sénégal. - 37p. ill. en Coul. ; carte ; tabl. - OMVS**

**Résumé :** ce document présente une évaluation détaillée des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE en Mauritanie. L'objectif de l'évaluation était de collecter des données sur la prévalence des MTN, de déterminer la couverture thérapeutique et géographique de base, d'actualiser les sites sentinelles pour la bilharziose et de proposer un protocole de suivi d'impact conformément aux directives de l'OMS et aux politiques sanitaires des États membres. L'analyse des principaux résultats de l'évaluation de la couverture géographique et thérapeutique des maladies tropicales négligées (MTN) souligne l'importance de la surveillance continue, du traitement régulier et de la collaboration avec des partenaires clés pour lutter efficacement contre les MTN en Mauritanie. Dans le cadre du traitement de masse au Praziquantel pour la Bilharziose entre 2010 et 2011, les données montrent une progression positive dans la mise en œuvre des traitements de masse pour la Bilharziose en Mauritanie, avec des taux de couverture thérapeutique élevés dans la plupart des districts concernés. Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15035/>

**15036 – Evaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des maladies tropicales négligées (MTN) et l'actualisation des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE. Rapport Sénégal. – (Dakar), Sénégal : 2016. - 47p. ill. en coul. ; carte. – OMVS**

**Résumé :** Ce document présente les résultats des interventions menées dans la zone d'intervention du PGIRE pour lutter contre la Bilharziose et d'autres maladies tropicales négligées. La prévalence de la schistosomiase urinaire dans les sites sentinelles en 2009 était de 50,94 % pour Kanel et de 32,69 % pour Wendou Bosséabé. En 2016, la prévalence de la schistosomiase urinaire dans ces mêmes sites était de 32,69 % pour Kanel et de 47,46 % pour Wendou Bosséabé. Ces données montrent une évolution de la prévalence de la schistosomiase urinaire dans ces sites sentinelles entre 2009 et 2016, mettant en évidence l'importance du suivi et de l'évaluation régulière pour la lutte contre la bilharziose au Sénégal. Des taux de couverture thérapeutique satisfaisants (80 %) ont été obtenus lors des campagnes de traitement de masse contre le trachome en 2014 et 2015 dans les districts de Sakal et Coki 30. Ces résultats de l'évaluation mettent en évidence l'importance de mettre en œuvre le traitement de masse contre les MTN dans les districts du bassin du fleuve Sénégal avec comme défi principal l'atteinte des taux de couverture épidémiologique requis, d'assurer le suivi périodique des sites sentinelles de la bilharziose et de la filariose lymphatique, et de mettre en œuvre un plan de communication pour une meilleure implication des communautés dans les stratégies de lutte contre les maladies tropicales.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15036/>

**15037 – Evaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des maladies tropicales négligées (MTN) et l'actualisation des sites sentinelle de lutte contre la bilharziose dans zone d'intervention du PGIRE. Rapport Mali** : 2016. - (Dakar), Sénégal. - 52p.ill.; tabl., - [OMVS](#)

**Résumé** : le document est un rapport sur l'évaluation de la couverture géographique et thérapeutique des maladies tropicales négligées dans la zone d'intervention du PGIRE au Mali. Il décrit également les activités et résultats de la mission à Bamako, au Mali, ainsi que les objectifs et les résultats attendus, tels que l'évaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des cinq maladies tropicales négligées, l'identification des sites sentinelles pour surveiller l'impact des activités contre la bilharziose, et l'élaboration d'un protocole pour un meilleur suivi des activités contre les maladies tropicales négligées. Le rapport donne également un aperçu de la topographie du Mali et de la répartition de sa population.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15037/>

**15041 - - Enquête sur les indicateurs du paludisme en Mauritanie dans la région du bassin du fleuve Sénégal. Rapport final Mauritanie** : 2022. - (Dakar), Sénégal. - 101p. ; couv. ill. ; tabl.. - OMVS/UCAD/World Bank Group

**Résumé** : Le rapport final du Programme de gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE) en Mauritanie présente une enquête sur les indicateurs du paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal. L'équipe clé qui a mené l'enquête comprend des experts en parasitologie, santé et développement, en collaboration avec des partenaires locaux en Mauritanie. Le rapport aborde également le contexte, les objectifs de l'évaluation, le cadre conceptuel, l'approche méthodologique et les niveaux stratégiques pour l'évaluation. Les principaux résultats de l'enquête sur les indicateurs du paludisme en Mauritanie dans le cadre du Programme PGIRE incluent une distribution efficace de médicaments et de MILDA dans les zones à risque, une amélioration des indicateurs de prévention du paludisme, une diminution du taux de paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, et des progrès notables dans la lutte contre le paludisme grâce à des activités préventives et de sensibilisation.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15041/>

**15042 – Enquête sur les indicateurs du paludisme en Guinée dans la région du bassin du fleuve Sénégal. Rapport final Sénégal.** : 2022. - (Dakar) Sénégal. - [OMVS/UCAD/World Bank Group](#)

**Résumé** : Ce rapport final présente les résultats d'une enquête sur les indicateurs du paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal, menée par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). L'enquête a été réalisée par une équipe de chercheurs entre le 20 octobre et le 5 novembre 2022. Le rapport aborde également le contexte, les objectifs de l'évaluation, le cadre conceptuel, l'approche méthodologique et les résultats du volet quantitatif. Les principaux résultats de l'enquête sur les indicateurs du paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal montrent des progrès notables, avec une amélioration de la couverture des interventions et une réduction du niveau d'incidence du paludisme dans les districts sanitaires du BFS. L'approche méthodologique pour l'enquête sur le paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal a combiné des méthodes quantitatives et qualitatives. Une enquête transversale a été menée auprès des ménages, avec des critères d'inclusion spécifiques pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. La taille de l'échantillon a été calculée avec précision, et des analyses multivariées ont été utilisées pour évaluer l'impact des interventions sur la prévalence du paludisme. Des dispositions éthiques strictes ont été mises en place pour garantir la confidentialité et le consentement des participants.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15042/>

**15043 – Enquête sur les indicateurs du paludisme en Guinée dans la région du bassin du fleuve Sénégal.**

**Rapport final Guinée** : 2022. -Dakar/Sénégal. - 104p. ; couv. ill. ; tabl. – OMVS ; UCAD ; World Bank Group

**Résumé** : Le rapport final du Programme de gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages multiples dans le bassin du fleuve Sénégal en Guinée présente une enquête sur les indicateurs du paludisme. L'équipe responsable de l'étude, les objectifs, le cadre conceptuel et l'approche méthodologique sont détaillés, y compris les méthodes quantitatives et qualitatives utilisées. Les principales conclusions de l'enquête sur les indicateurs du paludisme en Guinée montrent des progrès notables, notamment une amélioration de la couverture des interventions et une réduction du niveau d'incidence du paludisme dans les districts sanitaires du BFS. Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15043/>

**15044 - Enquête sur les indicateurs du paludisme dans le bassin du fleuve Sénégal. Rapport final Mali. -**

2022 : (Dakar) Sénégal. - 110p. ; couv. ill. ; tabl.. – OMVS ; UCAD ; World Bank group

**Résumé** : ce rapport final présente les résultats d'une enquête sur les indicateurs du paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal. L'étude a été menée par une équipe de chercheurs et de professionnels de la santé, avec la participation de partenaires locaux au Mali. Le rapport détaille le contexte, les objectifs, le cadre conceptuel, l'approche méthodologique et les premiers résultats quantitatifs de l'évaluation. Les objectifs de l'évaluation des indicateurs du paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal sont les suivants : a) Évaluer la couverture et l'utilisation des interventions clés de lutte contre le paludisme ; b) Mesurer la prévalence parasitaire palustre dans la population générale ; c) Mesurer la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de cinq ans ; d) Déterminer les connaissances, attitudes et pratiques de la population sur le paludisme ; e) Faire en sorte que les partenariats locaux au Mali soient essentiels pour la réalisation de cette étude sur le paludisme, car ils permettent une collaboration étroite avec les autorités locales, les professionnels de la santé et les communautés concernées.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15044/>

**15045 – Enquête sur les indicateurs du paludisme en Guinée dans la région du bassin du fleuve Sénégal.**

**Rapport global Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal** : 2022 : (Dakar) Sénégal : 67p. ; couv. ill. ; tabl. . – OMVS ; UCAD ; World Bank Group

**Résumé** : Le rapport présente une enquête sur les indicateurs du paludisme dans la région du bassin du fleuve Sénégal, menée en décembre 2022 par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) dans le cadre du Programme de gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages à but multiples en Guinée, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. L'équipe de recherche a réalisé une étude quantitative avec des partenaires locaux. L'évaluation menée vise à analyser les indicateurs du paludisme dans la zone. Les objectifs précis incluent l'évaluation des activités réalisées, l'analyse des points forts et des difficultés rencontrées, la synthèse des leçons apprises et la formulation de recommandations pour améliorer les interventions contre le paludisme et les maladies tropicales négligées.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15045/>

**15058 – Synthèse du processus et des résultats de l'étude de base du projet CP/MTN avec la méthode LQAS**

**(Lot Quality, Assurance Sampling)** - : 2017. Caritas - (Conakry), Guinée ; Guinée. - 26p. ; cart. ; ill. ; tabl. - POSSAR ; OCPH Caritas Guinée ; CRS.

**Résumé** : La méthode LQAS (Lot Quality Assurance Sampling) est une méthode qui permet d'évaluer un programme en analysant les données recueillies auprès d'échantillons réduits. Elle permet d'identifier à plus de 92 % le niveau de performance des zones pour chaque indicateur par rapport à la cible du projet. En 1991, un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur les méthodes épidémiologiques et statistiques pour l'évaluation rapide a conclu que LQAS était une des méthodes les plus pratiques et a encouragé son développement pour continuer à surveiller les programmes de santé publique. Le but de cette formation est de permettre aux participants de maîtriser cet incontournable outil pour la conduite des enquêtes et le suivi des indicateurs des projets et programmes. Il s'agissait entre autres de connaître les fondamentaux de la méthode LQAS, de déterminer la population d'étude, d'identifier par la méthode des nombres aléatoires, les sites de collecte et d'organiser la collecte des données, de réaliser la tabulation des données collectées, d'analyser les données à l'aide d'outils appropriés et enfin de rédiger le rapport d'évaluation.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15058/>

**15062 - Evaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des Maladies Tropicales Négligées (MTN) et l'actualisation des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE rapport Guinée Décembre 2016.** *ONUUDI*. - Vienne, Autriche : 2008. - 68p. tabl., ill.

**Résumé :** Dans ce rapport sur l'évaluation de la couverture géographique et thérapeutique des maladies tropicales négligées en Guinée sont présentés les résultats des traitements de masse et des sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du PGIRE. Les principaux objectifs de l'évaluation étaient de (1) collecter des données sur la prévalence des maladies tropicales négligées (MTN) dans la zone d'intervention du PGIRE II ; (2) déterminer la couverture thérapeutique et géographique de base des MTN dans la zone d'intervention du PGIRE II ; (3) actualiser les sites sentinelles pour le suivi d'impact des activités de lutte contre la Bilharziose et (4) proposer un plan pour le suivi d'impact au niveau de ces sites sentinelles, en conformité avec les directives.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15062/>

**15071 - Evaluation de l'impact des activités de lutte contre la bilharziose au niveau des sites sentinelles des pays du BSF - Rapport Guinée.** - *OMVS/UCAD* : Dakar, Sénégal : 2022. - 65p., Annexes, ill., tabl.

**Résumé :** Ce rapport d'évaluation de l'impact des activités de lutte contre la bilharziose en Guinée dans le cadre du PGIRE II a pour objectifs de (a) évaluer l'impact des activités de lutte contre la bilharziose au niveau des sites sentinelles actualisés de la Guinée ; (b) mesurer la prévalence de la bilharziose urinaire et intestinale, ainsi que des géo helminthes, dans les sites sélectionnés ; (c) analyser les changements de prévalence de la bilharziose et des géo helminthes par rapport aux données de référence de 2019 ; (d) évaluer l'efficacité des stratégies de lutte mises en œuvre ces dernières années en Guinée et enfin (e) proposer des recommandations pour adapter les stratégies de lutte contre la bilharziose en fonction des nouvelles recommandations de l'OMS. Globalement, ces objectifs visent à évaluer l'efficacité des interventions de lutte contre la Bilharziose en Guinée et à orienter les actions futures pour mieux contrôler cette maladie parasitaire.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15071/>

**15072 - Evaluation de l'impact des activités de lutte contre la bilharziose au niveau des sites sentinelles des pays du BSF - Rapport Sénégal.** - *OMVS/UCAD* : Dakar, Sénégal : 2022. - 58p., Annexes, ill. tabl.

**Résumé :** Les bilharzioses restent un défi de santé publique dans le bassin du fleuve Sénégal. Les enfants sont les plus touchés, avec des prévalences variables selon les zones. Dans le bassin du fleuve Sénégal, la lutte contre la maladie repose sur la distribution de masse du Praziquantel, soutenue par l'OMVS/PGIRE. Ce document présente les résultats d'une étude menée par des experts de la faculté de médecine de l'université Cheikh Anta Diop, visant à évaluer l'efficacité des actions de prévention et de traitement de cette maladie parasitaire. Les principaux objectifs de l'étude sont entre autres 1.) l'évaluation de l'efficacité des stratégies de lutte contre la bilharziose mises en place dans les sites sentinelles du pays du Bassin du Fleuve Sénégal depuis 2019, 2.) l'analyse de l'impact des traitements de masse par le Praziquantel et l'Albendazole, ainsi que des activités de communication pour le changement de comportement ; 3.) le suivi de l'évolution de la prévalence de la bilharziose et des géo helminthiases dans les sites sentinelles sélectionnés, 4.) l'analyse des connaissances, attitudes et pratiques des populations vis-à-vis de la bilharziose et des moyens de prévention de la maladie et enfin 5.) la formulation des recommandations pour améliorer les programmes de lutte contre la bilharziose et renforcer la sensibilisation des populations. A l'issue des enquêtes menées sur le terrain suivant une méthodologie bien décrite, les résultats de l'étude sur l'impact des activités de lutte contre la bilharziose au Sénégal soulignent une évolution positive des connaissances sur les modes de transmission et les moyens de prévention de la bilharziose, une stabilité de des antécédents d'hématurie chez les enfants dans les différents sites sentinelles et l'importance de poursuivre les activités de surveillance, de suivi d'impact et d'adaptation des stratégies de lutte en fonction des nouvelles recommandations de l'OMS et des besoins épidémiologiques.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15072/>

**15061 - Evaluation de la couverture géographique et thérapeutique de base des MTN (maladies tropicales négligées) – rapport global\_Décembre\_2016 :** OMVS. - Dakar, Sénégal. - 101p., ill., tabl.

**Résumé :** le rapport évalue la couverture géographique et thérapeutique de base des maladies tropicales négligées (MTN) et actualise les sites sentinelles de lutte contre la Bilharziose dans la zone d'intervention du Programme de gestion intégrée des ressources en eau (PGIRE). Il présente les objectifs, les résultats attendus, et inclut une présentation des pays impliqués, tels que la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal, avec des détails sur les districts sanitaires et les activités de lutte contre les MTN.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15061/>

**15073 - Evaluation de l'impact des activités de lutte contre la bilharziose au niveau des sites sentinelles des pays du BSF - Rapport Mali.** - OMVS/ UCAD : Dakar, Sénégal : 2022. - 60p., Annexes, ill., tabl.

**Résumé :** Ce document présente les résultats de l'étude menée au Mali sur l'évaluation de l'impact des activités de lutte contre la bilharziose par une équipe de chercheurs spécialisés dans la parasitologie et la santé publique. Les objectifs de l'étude visent à évaluer l'efficacité des interventions mises en place et à fournir des données précieuses pour améliorer les stratégies de lutte contre la Bilharziose au Mali sur la lutte contre la Bilharziose au Mali. Avec une méthodologie basée sur l'exploitation des données biologiques, sociodémographiques et d'informations sur la connaissance de la maladie par les populations. Ces méthodes permettent d'obtenir des données précises sur la situation sociodémographique et biologique des populations étudiées, essentielles pour évaluer l'impact des interventions de lutte contre la Bilharziose au Mali. Les résultats de l'enquête montrent une variation de la prévalence de l'hématurie, de celle de la bilharziose urinaire et de sa forme intestinale. Cependant, aucun cas de forme intestinale n'a été rencontré dans le district de Kayes. La prévalence des géo-helminthes était nulle et peu de variations ont été notées par rapport à 2019 quant aux connaissances, attitudes et pratiques des populations vis-à-vis de la bilharziose. Ces résultats indiquent une réduction significative de la prévalence de la schistosomiase urinaire au Mali, témoignant de l'efficacité des stratégies de lutte mises en œuvre. Cependant, des ajustements pourraient être nécessaires pour répondre aux nouvelles recommandations de l'OMS et maintenir cette tendance positive.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15073/>

**15074 - Evaluation de l'impact des activités de lutte contre la bilharziose au niveau des sites sentinelles des pays du BSF - Rapport Mauritanie.** - OMVS/UCAD. - Dakar, Sénégal : 2022. - Collation : (n.p.) Annexes, ill., tabl.

**Résumé :** Ce document présente les résultats d'une étude menée par des experts en parasitologie et santé publique de l'université Cheikh Anta Diop. Il a trait à l'évaluation de l'impact des activités de lutte contre la Bilharziose au niveau des sites sentinelles en Mauritanie. Les objectifs de l'étude sont entre autres de mesurer l'impact des traitements de masse par le Praziquantel (PZQ) et l'Albendazole (ALB) ainsi que des activités d'IEC/CCC sur la prévalence de la bilharziose et des géo-helminthiases dans cinq sites sentinelles en Mauritanie et de proposer des recommandations pour renforcer les programmes de lutte contre la bilharziose en Mauritanie, notamment en matière d'éducation pour la santé, de surveillance communautaire et de dépistage des nouveaux cas.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15074/>

## **E51 – Population rurale**

**15075 – Enquête Continue Cinquième Phase 2017 - Rapport de synthèse.** - ANSD : Dakar, Sénégal : 2017. - 23p., couv. ill. en coul.

**Résumé :** ce rapport présente les principaux résultats de la cinquième phase de l'Enquête continue 2017, qui a été exécutée par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), le Ministère de la santé et de l'action sociale (MSAS) et la Cellule de lutte contre la malnutrition. L'Enquête Continue collecte des données chaque année pour atteindre deux objectifs : (1) répondre aux besoins permanents en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes de santé et de population et (2) renforcer les capacités des institutions du Sénégal dans le domaine de la collecte et de l'utilisation des données. Le rapport comporte deux parties : le volet ménage (appelé Enquête démographique et de santé – EDS-Continue), qui collecte des données auprès des membres des ménages, des femmes, des hommes et des enfants et le volet structures de santé (Enquête continue sur la prestation des services de soins de santé – ECPSS), qui collecte des données auprès des structures de santé, des prestataires de soins de santé et des clients des structures de santé. Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15075/>

**15076 – Sénégal : Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue) 2016.** - ANSD : Dakar, Sénégal : 2017. - 379p., ill. tabl., diagramme

**Résumé :** Ce rapport présente les principaux résultats de la cinquième phase de l'Enquête continue 2017, qui a été exécutée par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). L'Enquête démographique et de santé continue est constituée d'un volet ménage et d'un volet établissements de santé.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15076/>

## **P – Ressources naturelles et environnement**

### **P01 – Conservation de la nature et ressources foncières**

**14104 – Etude d'impact environnemental et social complémentaire relative au projet hydroélectrique de Gouina. Rapport final.** - OMVS : 2013. - Auzeville, France. - 247p., ill., tabl. . - Oréade, Brèche Environnement et Développement

**Résumé :** Pour le projet hydroélectrique de Gouina, la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et du Plan de réinstallation des populations (PRP) affectées en 2006 suivie en 2011 ont permis de prendre en compte tous les aspects sociaux et environnementaux de l'aménagement. Pour les aspects environnementaux, il s'agissait principalement de l'analyse des impacts cumulatifs des trois projets de Manantali, Gouina et Félou, de la gestion et la protection de la forêt classée de Bagouko ; de l'inventaire des espèces faunes protégées dans la zone du projet et de la mise en œuvre d'un plan de gestion/sauvegarde de ces espèces, de l'analyse des impacts du projet sur les ressources en eau et sur la biodiversité aquatique, de la caractérisation des risques de dissémination et de développement des espèces envahissantes telles que le Typha.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/14104/>

**15040 - Actualisation du cadre politique et de réinstallation (CPR). Rapport Final (phase 2 du programme-PGIRE- FEM, TF, PDS, PDRI) :** 2013 : (Dakar) Sénégal. – 206 p. couv. ill. en coul ; ill. en coul. ; tabl. . - OMVS

**Résumé :** ce rapport est une mise à jour du Cadre de politique de réinstallation des populations pour la deuxième phase du Programme de gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages à buts multiples dans le bassin du fleuve Sénégal (PGIRE II). Il vise à éviter ou minimiser la réinstallation involontaire, à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées, à encourager la participation communautaire et à fournir une assistance aux personnes affectées. Le programme s'étend sur dix ans et comprend des composantes visant à réduire la pauvreté dans la région. Le cadre juridique et institutionnel ainsi que les impacts potentiels des activités de la phase 2 sont également abordés. Ces principes et prérogatives énoncés dans le CPR visent à compenser tout préjudice pouvant découler de la mise en œuvre des sous-composantes du PGIRE II.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15040/>

**15051 – Rapport d'état des lieux et bilan des méthodes de lutte contre le typha : version finale** : 2019. - (Dakar), Sénégal. - 114p. ; croq. ; cart. ; ill. ; tabl. ; biblio.. - OMVS ; GRET

**Résumé** : ce rapport présente une étude sur l'évaluation des besoins pour le contrôle du Typha dans le delta du fleuve au Sénégal. Il aborde les méthodes de lutte contre le Typha, les connaissances sur la plante, ses impacts sur l'environnement, ainsi que les méthodes de contrôle et d'élimination mécanique. Le document explore également les techniques de salinisation, le curage des canaux, la poldérisation et d'autres aspects liés à la gestion intégrée des ressources en eau. Selon l'étude présentée dans le rapport, le cycle de croissance du Typha domingensis dure environ 12 mois, avec des phases de croissance végétative, de floraison et de fructification-maturation. Le Typha est une plante herbacée vivace à rhizomes qui résiste bien et a des impacts négatifs sur l'environnement, tels que la réduction de la biodiversité, la raréfaction de la faune et de la flore aquatique, ainsi que des conséquences sur le bilan hydrique et la santé humaine. Les enseignements tirés de la méthode de zonage socio-écologique participatif dans les communes de Ronkh au Sénégal et de Rosso en Mauritanie pour la gestion du Typha dans le delta du fleuve comprennent la nécessité de comprendre la répartition spatiale du Typha dans différentes zones agro-écologiques, d'identifier les priorités de contrôle du Typha, et d'impliquer activement les acteurs locaux dans la définition des zones envahies par le Typha et des actions de contrôle à entreprendre

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15051/>

**15052 – – Note de cadrage – Revue documentaire : étude pour l'évaluation des besoins pour le contrôle du typha dans le delta du fleuve au Sénégal et en Mauritanie** : 2018 - (Dakar) Sénégal. - 53p. ; ill. ; carte ; biblio. ; tabl. - OMVS ; GRET

**Résumé** : Ce document présente une note de cadrage pour une étude sur l'évaluation des besoins de contrôle du typha dans le delta du fleuve Sénégal et en Mauritanie. Il aborde divers aspects tels que l'extension du Typha, l'hydrologie, les méthodes de contrôle et la synthèse des conclusions. L'extension du Typha dans le delta du fleuve Sénégal a des impacts socio-économiques et écologiques significatifs. Certains de ces impacts comprennent l'augmentation de la malaria et de la Bilharziose, la difficulté d'approvisionnement en eau potable, la dégradation des habitats naturels, la gêne pour la navigation, les difficultés pour les activités domestiques, la pêche et l'agriculture, ainsi que les coûts associés à la restauration des axes hydrauliques. Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15052/>

**15053 – Etude pour l'évaluation des besoins pour le contrôle du typha dans le delta du fleuve au Sénégal et en Mauritanie Rapport #3 méthodes et actions viables de contrôle du typha.** : 2019 - (Dakar) Sénégal. - 56p. ; shém. ; ill. ; tabl. ; chronog. - OMVS ; GRET

**Résumé** : Ce rapport présente une étude sur l'évaluation des besoins pour le contrôle du typha dans le delta du fleuve au Sénégal et en Mauritanie. Il aborde différentes méthodes et actions viables pour contrôler cette plante envahissante, telles que la lutte biologique, le suivi de la réinfestation, l'utilisation d'équipements de faucardage, la combinaison de méthodes mécaniques et la valorisation économique du typha. Dans le rapport, les différentes méthodes de contrôle du typha explorées sont les suivantes : Lutte biologique avec la carpe chinoise ; 2. Recherche appliquée et méthodes fines de suivi de la réinfestation ; 3. Test de nouveaux équipements de faucardage (coupe sous l'eau) ; 4. Combinaison de méthodes mécaniques et recalibrage ; 5. Valorisation économique du typha couplée au contrôle. Le rapport aborde l'analyse des coûts/bénéfices et des risques associés aux différentes actions proposées pour le contrôle du typha en examinant les avantages économiques, environnementaux et sociaux de chaque méthode. Il évalue également les risques opérationnels et environnementaux potentiels liés à la mise en œuvre de ces actions.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15053/>

**15055 – Les services d’eau et d’assainissement face au changement climatique : Quels impacts ? Comment agir ?** 2018 : Paris, France - Ps- Eau ; 74p. ; ill. ; tabl. ; shém. ; biblio. - Ps- Eau ; AFD ; AFB ; Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères

**Résumé** : Le changement climatique est reconnu comme le défi majeur de ce siècle. Les conséquences de la hausse des températures du globe sur le Grand cycle de l’eau sont largement connues et documentées. Le changement climatique affecte la disponibilité et la qualité des ressources en eau, altère le fonctionnement des services d’eau et d’assainissement, accroît les risques sanitaires et environnementaux et aggrave les vulnérabilités existantes, nécessitant des actions urgentes pour renforcer la résilience des services d’eau et d’assainissement. Pour s’adapter aux impacts du changement climatique, les acteurs du secteur des services d’eau et d’assainissement doivent mettre en œuvre des mesures visant à renforcer la gestion des ressources en eau, à améliorer la résilience des infrastructures, à promouvoir l’efficacité énergétique, à encourager l’innovation technologique et à renforcer la sensibilisation des communautés. En utilisant ces outils et méthodes, les acteurs du secteur peuvent améliorer la capacité des services d’eau et d’assainissement à faire face aux défis posés par le changement climatique et à assurer la durabilité de ces services à long terme.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15055/>

**15056 – Assainissement rural des régions de Saint-Louis, Matam et du département de Bakel (Document de capitalisation des manuels de formation)** . – 2015 : (Dakar) , Sénégal. – 56 p. . - QSMinistère de l’hydraulique et de l’Assainissement. ; ill. ; tabl. ; plan. . - BM ; PEPAM ; AGETIP ; Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement

**Résumé** : L’insuffisance des infrastructures d’assainissement constitue une problématique majeure aussi bien pour les populations urbaines que rurales. Pour faire face à ce défi, l’État du Sénégal avec l’appui de l’IDA a initié, entre autres, un sous-programme dénommé PEPAM-IDA qui s’inscrit dans le cadre global du Programme Eau Potable et d’Assainissement du Millénaire (PEPAM). La composante assainissement rural du Sous-programme PEPAM IDA vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales des régions de Saint-Louis, Matam et du département de Bakel, en leur facilitant l’accès à de meilleurs services d’assainissement en vue de contribuer à l’atteinte des OMD.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15056/>

**15057 – Les ailes du Sahel : zones humides et oiseaux migrateurs dans un environnement en mutation.** – 2012. – BM ; PEPAM ; AGETIP ; Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement. (Dakar), Sénégal. – 56 p. ; ill. ; tabl. ; plan. – Ministère de l’hydraulique et de l’assainissement

**Résumé** : Les Ailes du Sahel : Zones Humides et Oiseaux Migrateurs dans un Environnement en Mutation examine la fonction de la région du Sahel en Afrique en tant que zone d’hivernage importante pour les oiseaux qui migrent sur de longues distances. Il décrit les défis auxquels les oiseaux doivent faire face : le changement climatique, bien sûr, et les modifications rapides de l’habitat causées par l’homme et liées à la déforestation, à l’irrigation et à l’assèchement des zones humides. Comment tous ces changements ont-ils affecté les oiseaux, et ces derniers se sont-ils adaptés à ces changements ? Peut-on expliquer l’évolution du nombre d’oiseaux nicheurs en Europe par les changements survenus au Sahel, ou vice versa ?

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15057/>

**15069 – Plan d’Investissement Climatique de l’OMVS pour le fleuve Sénégal.** . - Dakar, Sénégal. - OMVS : 2022. - 6p., ill. en coul., photos en coul

**Résumé** : le Plan d’investissement climatique de l’OMVS est une réponse novatrice et engagée face aux défis environnementaux et climatiques qui impactent le bassin du fleuve Sénégal. Ce plan novateur vise à renforcer la résilience des communautés riveraines et à préserver les équilibres écologiques de la région face aux défis environnementaux et climatiques. Le Plan d’investissement climatique de l’OMVS comprend plusieurs axes stratégiques : (1) l’amélioration des connaissances et la mise en œuvre d’actions de résilience face au changement climatique ; (2) l’introduction des mesures pour réduire la vulnérabilité face à divers risques climatiques ; (3) la promotion des initiatives favorables à l’adaptation aux changements climatiques. En alignant les investissements sur ces axes stratégiques, l’OMVS ambitionne de renforcer la résilience des communautés riveraines du fleuve Sénégal et de préserver les équilibres écologiques de la région, tout en favorisant un développement durable et résilient pour les générations futures.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15069/>

**P05 – Ressources en eau et leur gestion**

**15046\_Conception d'un réseau de suivi de la qualité des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal - volume 3\_annexes\_rapport définitif.** - 2012 : (Dakar) Sénégal. - 229p. ; tabl. ; graph. – OMVS ; BRL Ingénierie

**Résumé :** Le Haut-Commissariat de l'OMVS souhaite consolider les acquis et développer l'Observatoire de l'Environnement en appuyant la réalisation d'une étude pour la conception d'un réseau de suivi de la qualité des ressources en eau du bassin du fleuve Sénégal. L'Observatoire de l'Environnement a pour objectif de suivre l'évolution de l'état de l'environnement et des ressources naturelles du bassin du fleuve Sénégal. Les thèmes couverts par le suivi environnemental de l'OMVS sont les ressources en eau et le milieu physique, la biodiversité et le milieu naturel, l'économie et la population, et la qualité des eaux. Les domaines qui font l'objet d'un suivi régulier sont l'agriculture irriguée, l'eau de surface, l'eau souterraine, les maladies hydriques humaines et animales, le climat, l'élevage, la pêche, les zones humides, les ressources forestières, etc. Les objectifs de l'Observatoire de l'Environnement de l'OMVS sont de suivre l'évolution de l'état de l'environnement et des ressources naturelles du bassin du fleuve Sénégal afin de faciliter la mise en œuvre de mesures d'atténuation et de prévention des effets négatifs liés aux aménagements.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15046/>

**15068 – Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du fleuve Sénégal – SDAGE – Horizon 2050 OMVS.** - Dakar, Sénégal : 2022. - 5p., ill. en coul., photos en coul. - OMVS

**Résumé :** L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) joue un rôle central dans la mise en œuvre du schéma directeur. En tant qu'organisme régional rassemblant la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, l'OMVS est au cœur du renforcement de la gouvernance institutionnelle régionale et inter-États pour une gestion intégrée des eaux du bassin du fleuve Sénégal. L'OMVS s'engage à préserver et à utiliser judicieusement les ressources hydriques du fleuve Sénégal, et le schéma directeur incarne cette vision commune. L'organisation participe également à la planification de la préservation de la ressource en eau, à la gestion des risques liés à cette ressource, à la maîtrise de son exploitation durable, ainsi qu'à la valorisation des usages de l'eau pour le développement socio-économique des populations riveraines du fleuve Sénégal.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15068/>

**15078 – Comprendre et maîtriser les concepts – GIRE – PAGIRE – PCA GIRE. Les incontournables de la gestion des ressources en eau Mali et en Guinée.** Eaux sensibles : 2018 : 22p., couv. ill. en coul.,

**Résumé :** la gestion intégrée des ressources en eau est un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnée de l'eau, de la terre et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux. L'objectif de la GIRE est de veiller à ce que l'ensemble de la population dispose en permanence d'eau en qualité et en quantité tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15078/>

**15088 - Démarche d'aménagement des eaux de surface volume 1. Elaboration d'un programme communal d'aménagement des eaux de surface.** – GRDR : Kayes, Mali. -2011. - 40p., couv. ill. en coul. photos, carte, tabl. en coul.

**Résumé:** depuis le lancement du Programme d'appui aux initiatives de développement local 1 en 2001, le Grdr accompagne les collectivités locales dans le développement de leur territoire. Dans ce cadre, une approche communale d'aménagement des eaux de surface a été expérimentée et repose sur les principes de la concertation territoriale, de l'adaptation technique aux ressources et contraintes du territoire et sur la prise en compte des risques sociaux et fonciers. La démarche a été capitalisée à travers plusieurs guides dans l'objectif de la diffuser aux porteurs de projets. Au total, trois guides sont prévus. Ce premier guide concerne la conception participative d'un programme communal d'AES. Il repose principalement sur l'expérience du bassin versant du TKLM qui a accompagné 3 communes de la région de Kayes (Koussané, Maringouin, Sandaré) dans l'élaboration d'un programme d'Aménagement des eaux de surface.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15078/>

**Volume I - [https://www.grdr.org/IMG/pdf/GRDR\\_AES\\_VF\\_MD\\_BD-2.pdf](https://www.grdr.org/IMG/pdf/GRDR_AES_VF_MD_BD-2.pdf)**

**Volume II - [https://www.grdr.org/IMG/pdf/guidechantier\\_VF\\_bd.pdf](https://www.grdr.org/IMG/pdf/guidechantier_VF_bd.pdf)**

**P06 – Ressources énergétique et leur gestion**

**15047 – Aménagement hydroélectrique de Boureya en Guinée. Etude de faisabilité et d'avant-projet sommaire (APS). Volume 1 : Rapport principal – final : 2013.** - (Dakar) Sénégal. - 131p. ; couv. ill. ; ill. en coul. ; tabl. ; graph. - OMVS ; C3I ; SOGREAH ; ARTELIA

**Résumé :** Le projet d'aménagement hydroélectrique de Boureya est crucial pour l'OMVS. Il répond aux besoins énergétiques croissants des pays membres avec des considérations techniques et économiques. Les études confirment sa faisabilité technique, avec des recommandations spécifiques pour sa réalisation. Le document présente une étude de faisabilité pour le projet hydroélectrique de Boureya en Guinée. Il inclut des données sur les coûts, les impacts sociaux et environnementaux, ainsi que la demande énergétique régionale. Le projet nécessitera un déplacement de population et une gestion environnementale complexe.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15047/>

**15050 - Réalisation des études APS/APD/DAO des trois microcentrales hydroélectriques en Guinée : Rapport 3.** - 2021 : Stuttgart, Allemagne. - 136p. ; plan ; tabl. ; ill. . - OMVS/FICHTNER

**Résumé :** le rapport concerne la réalisation des études pour la construction de trois microcentrales hydroélectriques en Guinée par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve. Il présente des détails sur la sélection des sites, les missions sur place, les données fondamentales telles que la topographie, l'hydrologie, la géologie, l'EIES, la ligne de transmission et les routes d'accès. Dans le rapport sur la construction des microcentrales hydroélectriques en Guinée, les aspects environnementaux et sociaux pris en compte comprennent la situation dans le bassin du fleuve Sénégal, les aspects environnementaux et sociaux, ainsi que la coopération avec les autorités et institutions locales. Le rapport aborde les aspects techniques tels que l'hydrologie, la géologie et la topographie pour chaque site sélectionné en Guinée en détaillant les caractéristiques climatiques, les données hydrologiques, les études géologiques et la topographie des zones du projet. Ces informations sont essentielles pour évaluer le potentiel hydroélectrique des sites et planifier les étapes suivantes du projet.

Pour plus de détails, cliquez ici : <https://cda-omvs.org/15050/>

UNIVERSITÉ GASTON BERGER  
OMVS  
**Journée Internationale des Archives**

Le Centre de Documentation et des Archives de l'OMVS en collaboration avec la Bibliothèque Centrale de l'Université Gaston Berger organise une Conférence Publique

**05 juin 2024 au CEAMITIC à 10h**

*Thème:*  
La place des Archives dans les politiques publiques des états africains: cas du Sénégal

Conférencier: **Pr. Mbaye THIAM**  
Historien et enseignant-chercheur, Ancien directeur CBAD/UCAD

Modérateur: **M. Mohamed Lamine KANE**  
Responsable du service régional des Archives - Saint-Louis

Infos: 33 961 23 88 / cdaomvs@gmail.com / bugb@Ugb.edu.sn

BU/ Centre Presse